

Séminaire des experts
Contextes d'exercice de l'enseignement
du français

Écologie linguistique
et
politiques éducatives
en Albanie

Anida KISI

Université de Tirana

Le 5 avril 2024
Faculté de Philosophie et Lettres
Université de Novi Sad FFUNS

PLAN


- ❖ Les langues en Albanie
- ❖ Profil de la politique linguistique éducative pour l'Albanie
- ❖ Le système éducatif de l'Albanie
- ❖ Politiques et pratiques en matière d'enseignement des langues étrangères en Albanie



- L'Albanie compte actuellement deux types de minorités :
- les minorités ethniques nationales, telles que les minorités grecque, macédonienne et serbo-monténégrine
- minorités ethnolinguistiques, comme les minorités valaques (aroumains) et roms.
- En outre, il existe d'autres minorités distinctes du peuple albanais de souche, telles que les communautés bosniaque, égyptienne et gorani.

Écologies linguistiques nationales et régionales

- La langue officielle de la République d'Albanie, l'albanais, appartient à une branche distincte de la famille des langues indo-européennes
- Les minorités grecque, macédonienne, aroumaine, rom, égyptienne, monténégrine, bosniaque, serbe et bulgare sont reconnues comme minorités nationales en République d'Albanie par la loi n° 96/2017 sur la protection des minorités nationales en République d'Albanie.



Profil de la politique linguistique éducative pour l'Albanie

Conseil de l'Europe et le Ministère de l'éducation, 2017.

<https://www.coe.int/fr/web/education/-/launch-of-the-language-education-policy-profile-for-albania>



► Objectifs

- ❑ Renforcer le profil plurilingue et multiculturel de l'Albanie
 - ❑ Préparer un document pour soutenir le développement de politiques claires pour l'apprentissage et l'enseignement des langues en Albanie
 - ❑ Élaborer des programmes conformes aux normes européennes et à la situation de l'Albanie
- Définir des priorités pour le développement professionnel des enseignants de langues.



Le processus de l'élaboration du profil concerne toutes les langues dans l'éducation et propose des actions futures dans plusieurs domaines prioritaires tels que :

- Législation et politique linguistiques
- Langues de scolarisation (albanais, romani, langue des signes)
- Réforme de la langue étrangère (apprentissage précoce des langues, enseignement professionnel, évaluation)
- Formation des enseignants de langues étrangères ainsi que le cadre réglementaire des licences des enseignants et le rôle des associations d'enseignants.

- 
- 
- Ce profil s'inspire de la position du Conseil de l'Europe, contenue dans les recommandations du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et dans des instruments tels que le Cadre européen commun de référence pour les langues, et présentée en détail dans le Guide pour le développement de politiques linguistiques éducatives en Europe.
 - Ce dernier document précise que le plurilinguisme est également un aspect fondamental des politiques d'inclusion sociale et d'éducation à la citoyenneté démocratique.



Les langues d'Albanie

- Albanais :
 - Langue nationale de la République d'Albanie
 - Branche distincte de la famille des langues indo-européennes
 - Dialectes de base : Gheg (nord) et Tosk (sud)
 - L'albanais est une des langues officielles de la République du Kosovo et celle de la Macédoine du Nord et elle est également utilisée par les minorités ethniques albanaises au Monténégro, en Serbie, en Turquie, en Italie (les Arbëresh) et en Grèce (les Arvanitas).



Langues minoritaires

- Constitution albanaise et garantie des droits des minorités nationales (grecque, macédonienne, rom, aroumaine, serbo-monténégrine)
- Protection des droits fondamentaux et politiques linguistiques
- Droit d'utiliser et de recevoir une éducation de base dans leur langue
- Mise en œuvre des politiques linguistiques pour les minorités
- La langue des signes albanaise a été officiellement reconnue par le gouvernement albanaise en 2014.



Le système éducatif de l'Albanie

Cadres juridiques et administratifs

- ▶ Les établissements d'enseignement en Albanie, qu'ils soient privés ou publics, fonctionnent sous la juridiction du Conseil des ministres et du ministère de l'Éducation et des Sports.
- ▶ Le système éducatif fonctionne aux niveaux national, régional et scolaire.
- ▶ Au niveau national, l'Assemblée approuve le programme gouvernemental, le budget annuel et les lois spécifiques, y compris celles qui ont un impact sur le secteur de l'éducation.
- ▶ La commission parlementaire de l'éducation et des médias examine les projets de loi avant leur approbation par l'Assemblée.
- ▶ Le Conseil des ministres approuve les stratégies de développement nationales et sectorielles, le cadre de dépenses à moyen terme et le projet de budget annuel de l'État ; il émet également des décisions et des lignes directrices pour l'application des lois.
- ▶ Le ministère de l'Éducation et des Sports est la principale institution gouvernementale chargée de la mise en œuvre de la politique éducative.



Instituts nationaux soutenant la mise en œuvre des politiques

- ▶ Institut pour le développement de l'éducation : Responsabilités et directions.
- ▶ Agence nationale des examens : Responsabilités concernant les examens d'État et l'admission à l'enseignement supérieur.
- ▶ Agence nationale pour l'enseignement, la formation et les qualifications professionnelles : responsabilités dans les réformes de l'enseignement professionnel.
- ▶ Agence d'accréditation de l'enseignement supérieur : responsabilités en matière d'évaluation de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur.
- ▶ Inspection nationale de l'éducation : responsabilités en matière d'amélioration de la qualité des services éducatifs.




Directions régionales de l'éducation et bureaux de l'éducation

- ▶ Douze régions et la ville de Tirana disposent chacune d'une direction régionale de l'éducation chargée de la mise en œuvre des politiques.
- ▶ Les bureaux de l'éducation de 25 villes gèrent les ressources humaines, collectent des données, supervisent les écoles et gèrent le financement.





Responsabilités au niveau du gouvernement local

- Conseils de district : responsables de la distribution des fonds d'investissement pour les municipalités dans le domaine de l'éducation.
 - Conseils municipaux : responsables de l'allocation des fonds du gouvernement central pour l'entretien des écoles.
- 





Administration au niveau de l'école

- Composition des directions d'école : Directeur d'école et vice-directeurs.
 - Responsabilités des directeurs d'école : Assurer la qualité de l'enseignement et des procédures administratives.
 - Rôle des conseils de parents et des commissions scolaires : Renforcer les relations et impliquer la communauté dans les affaires scolaires.
- 



L'organization du système éducatif en Albanie

- 
- 
- ▶ La République d'Albanie dispose d'un réseau composé de 3 829 établissements d'enseignement préuniversitaire, dont 3 427 publics et 402 privés (VKM 621, tableau 5).
 - ▶ Au cours des cinq dernières années une tendance claire est observée - la réduction du nombre d'enfants/étudiants à tous les niveaux de l'enseignement pré-universitaire, qui est le résultat de la diminution de la population résidente, à la fois due à la diminution du taux de natalité et aux migrations.



Éducation préscolaire

- Pas obligatoire, mais disponible dans les secteurs public et privé
- Comprend les crèches (0-3 ans) et les jardins d'enfants (3-6 ans)
- Géré par les autorités gouvernementales locales et le ministère de l'Éducation et des Sports
- Focus sur le développement personnel et la préparation à l'école
- Éléments limités en langues étrangères, mais les zones minoritaires proposent un enseignement dans les langues maternelles




Éducation de base

- Commence à 6 ans et dure 9 ans (obligatoire jusqu'à 16 ans)
- Divisé en primaire (Classes I-V) et secondaire (Classes VI-IX)
- L'examen d'État pour l'éducation de base comprend l'albanais, les mathématiques et une langue étrangère
- La réussite permet l'entrée au lycée



Enseignement secondaire


- Pas obligatoire, mais disponible pendant trois ans
 - Deux types principaux : général (à temps partiel et à temps plein) et professionnel
 - Le programme comprend sept domaines d'études et se concentre sur les compétences clés européennes
- 

La réforme curriculaire actuellement en cours vise à développer sept compétences clés européennes - Les domaines d'études sont en conséquence réduits à sept.

- 1. Communication et expression
 - 2. Penser
 - 3. Apprentissage
 - 4. Vie professionnelle et environnement
 - 5. Personnel
 - 6. Civique
 - 7. Numérique
- 1. Langues et communication
 - 2. Mathématiques
 - 3. Sciences naturelles
 - 4. Société et environnement
 - 5. Arts
 - 6. Éducation physique, sport et santé
 - 7. Technologie et TIC




Enseignement professionnel

- Accessible aux diplômés de l'éducation de base
 - Vise à fournir des compétences pratiques pour la vie professionnelle et l'admission à l'enseignement supérieur
 - Écoles polyvalentes à temps partiel pour l'éducation des adultes
- 




Établissements d'enseignement privés

- ▶ Autorisé à tous les niveaux préuniversitaires
 - ▶ Les institutions laïques enseignant en albanais nécessitent l'approbation du ministère
 - ▶ Les établissements enseignant des matières religieuses ou dans une langue étrangère nécessitent une autorisation spéciale du Conseil des ministres.
- 




Éducation pour les minorités nationales

- Droit à l'éducation dans la langue maternelle et à l'apprentissage de sa propre histoire et culture
 - Fait partie du cadre du programme préuniversitaire
- 



Enseignement supérieur

- Comprend les universités, les académies, les collèges et les centres interuniversitaires
- Réformé selon les principes du processus de Bologne
- Organisé en niveaux de licence, de maîtrise et de doctorat, avec des programmes d'études intégrés disponibles




En Albanie, il existe 15 établissements d'enseignement supérieur publics et 25 non publics, soit 14 établissements pour 1 million d'habitants, ce qui est au niveau de certains pays de la région, mais au-dessus du niveau de l'Union européenne - 7 établissements d'enseignement supérieur pour 1 million d'habitants. millions d'habitants.

Université de Tirana

- ✓ À l'UT, les langues étrangères sont proposées dans toutes les facultés aux niveaux BA et MA ;
- ✓ La durée, le nombre d'heures et les ECTS de langues étrangères dans la formation des étudiants sont déterminés par les départements qui élaborent les programmes d'études ;
- ✓ 17 programmes en anglais, français, allemand, italien, espagnol, grec, turc, russe (Faculté des langues étrangères)
- ✓ L'UT propose 14 programmes d'études "Bachelor" et "Master of Science" dans une langue étrangère (anglais) également dans d'autres facultés et à l'Institut d'études européennes.

Université de Tirana


- ✓ Au niveau BA, au moins une langue étrangère est apprise/enseignée comme matière obligatoire dans tous les programmes proposés dans toutes les facultés de l'UT ;
- ✓ Au niveau Master, l'un des critères d'inscription des étudiants est la certification internationale de connaissances entre les niveaux B1 et C1 d'une des langues officielles de l'UE ;
- ✓ Au troisième cycle des études doctorales, l'étudiant est tenu de certifier la connaissance d'une des langues officielles de l'UE : anglais, français, allemand, italien, espagnol, au niveau C1.



Politiques et pratiques en matière
d'enseignement des langues étrangères en
Albanie




Langues étrangères dans l'enseignement primaire

- Première langue étrangère obligatoire, deuxième langue au choix
 - Langues enseignées : anglais, italien, français et allemand
 - Jusqu'en 2022 : début de l'apprentissage en troisième classe, poursuite jusqu'à la fin de l'enseignement primaire
- 




Apprendre l'anglais dès la première année de l'enseignement de base

- Introduction de la langue anglaise comme matière obligatoire dès la première année de l'enseignement de base à partir de l'année scolaire 2021-2022.
 - Une attention particulière sera portée à la conception de programmes d'anglais pour ces classes ainsi qu'au renforcement des capacités d'enseigner dans cette matière
 - L'introduction de la deuxième langue étrangère obligatoire dans l'enseignement de base, en sixième année.
- 




Enseignement des langues étrangères dans l'enseignement secondaire

- Plan et programmes basés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)
- Première langue étrangère obligatoire, deuxième langue au choix
- Écoles spécialisées dans les langues étrangères offrant une formation approfondie dans deux langues ou plus



Sections bilingues

- Éducation en albanais et dans une langue étrangère (français, italien, allemand)
 - Accord bilatéral avec des gouvernements étrangers et recrutement de professeurs natifs
 - Examen de diplôme d'État dual, accès aux universités du pays partenaire
- 



Écoles spécialisées en arts et en sports

- Priorité aux langues étrangères en raison du focus particulier et des activités spéciales à l'échelle nationale et internationale
- Enseignement professionnel
- Première langue étrangère obligatoire, deuxième langue au choix
- Deux langues étrangères obligatoires dans l'école de gestion hôtelière et de tourisme



Pour conclure....

- ▶ Politique ouverte en faveur du multilinguisme en Albanie
- ▶ Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
- ▶ Membre du centre européen pour les langues vivantes (CELV)
- ▶ Centre régional de la francophonie pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO)
- ▶ L'un des trois examens obligatoires de la maturité d'état
- ▶ Écoles de langues et des sections scolaires bilingues
- ▶ Deux facultés de langues étrangères dans les universités de Tirana et de Shkodra
- ▶ La perspective économique et touristique du pays (apprendre pour accueillir vs apprendre pour partir)

